

**Agr****Sommet**  
#Libramont

Benoît Cassart, agriculteur et député européen  
MR

# L'accord UE-Mercosur

# Le Marché commun du Sud ou Mercosur



Le **Marché commun du Sud**, couramment abrégé **Mercosur** est une zone de libre-échange qui regroupe plusieurs pays de l'Amérique du Sud.

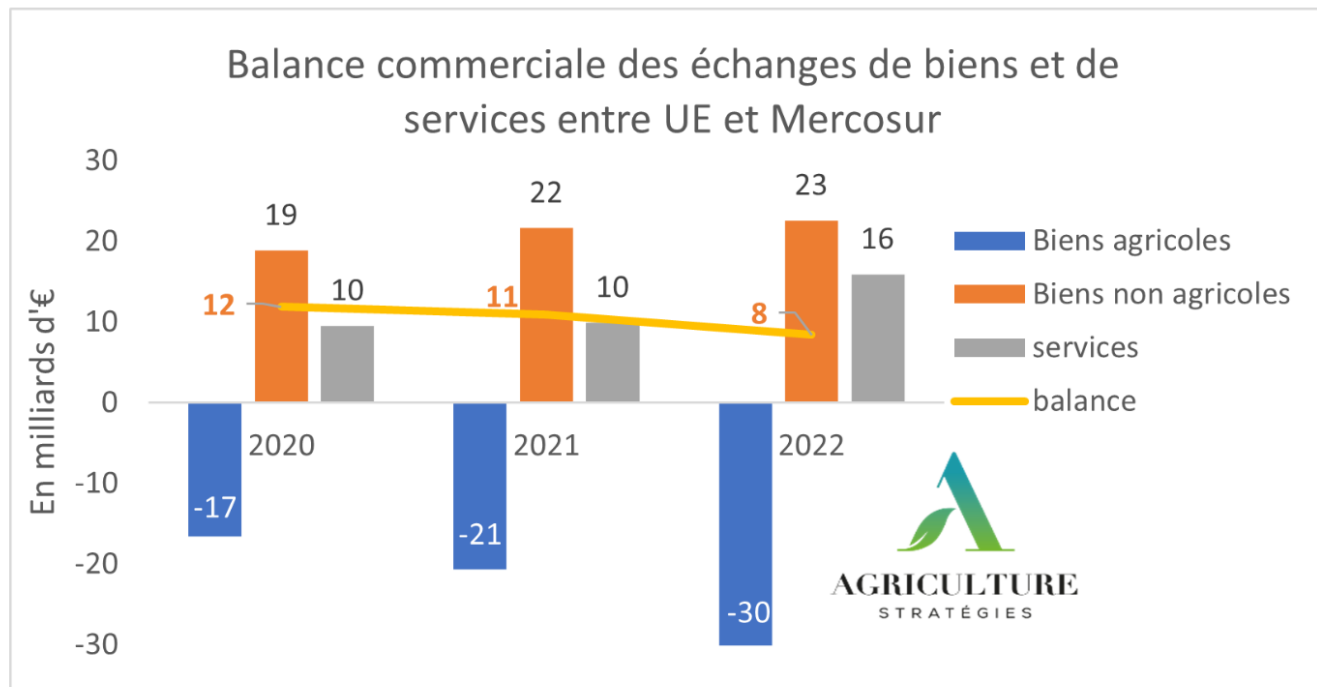
- Zone de libre-échange sud-américaine
- Membres : Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay, Uruguay
- Venezuela suspendu
- Pays associés : Chili, Colombie, Pérou, Équateur
- 14 millions km<sup>2</sup> ; ~300 millions d'habitants
- +82 % du PIB sud-américain
- 4<sup>e</sup> bloc économique mondial



## Brésil

- Membre des BRICS
- 9<sup>e</sup> économie mondiale ; exportateur majeur
- Principales exportations : soja, pétrole, minerais de fer, cellulose, maïs, bœuf,
- Puissance agricole mondiale :
  - 1<sup>er</sup> : sucre, café, jus d'orange, soja
  - 2<sup>e</sup> : bœuf, volaille
  - 4<sup>e</sup> : porcs

# La balance commerciale et des services UE et Mercosur



- Une balance commerciale positive mais nettement négative au niveau agricole.

# L'accord UE-Mercosur - procédure

- ▶ Accord concernant **780 millions de consommateurs**
- ▶ Négociations commencées en 1999
- ▶ Commission a paraphé l'accord (fin des négociations)
- ▶ Signature : Conseil (unanimité ou majorité qualifiée)
- ▶ Ratification : Parlement (majorité simple)
- ▶ Refus du Parlement = arrêt du processus









# L'accord UE-Mercosur - les gagnants (1/2)



## INDUSTRIAL GOODS

### Tariff elimination in some key sectors by Mercosur


Sector	EU exports ref period	EU exports liberalised	Current tariffs
 Vehicles	€1.833 million	91,7%	35%
 Car parts	€8.164 million	90,1%	14-18%
 Machinery	€11.456 million	93,0%	14-20%
 Chemicals	€7.395 million	84,4%	up to 18%
 Pharma	€3.837 million	90,4%	up to 14%
 Textiles	€404 million	100,0%	35%

# L'accord UE-Mercosur - les gagnants (2/2)

Le contenu de l'accord en matière de droits de douanes :

- ▶ Baisse progressive de **90 % des droits de douane**
- ▶ Automobile : 35 % → 0 % (15 ans, quota 50 000 véhicules)
- ▶ Chimie : jusqu'à -18 % ; Pharmaceutique : jusqu'à -14 %
- ▶ Agroalimentaire : baisses sur alcools, produits sucrés, pêche, fruits, huile d'olive
- ▶ Produits laitiers : quotas sans droits de douane
- ▶ Reconnaissance de **350 indications géographiques européennes**
- ▶ **Impact PIB estimé :**
  - **UE : +0,05% à horizon 2040**
  - **Mercosur : +0,25 % à horizon 2040**

# L' UE globalement souveraine, mais jusqu'à quand ?

 <b>AGRICULTURE</b> STRATÉGIES	Taux d'auto-approvisionnement	Évolution du taux d'auto-approvisionnement sur 10 ans	Capacité d'exportation	Dépendance aux importations
	Production / Consommation apparente		Exportations / (Production+ Importations)	Importations/ Consommation apparente
<b>Cumul lait* (en équivalent-lait)</b>	<b>117%</b>	<b>4%</b>	<b>17%</b>	<b>3%</b>
Poudre de lait écrémé	202%	25%	55%	5%
Fromages	112%	1%	13%	2%
Beurre	111%	3%	11%	2%
Poudre de lait entier	170%	-34%	43%	6%
Produits laitiers frais	103%	2%	5%	2%
<b>Viandes**</b>	<b>116%</b>	<b>6%</b>	<b>16%</b>	<b>4%</b>
Viande bovine	104%	2%	8%	5%
Viande porcine	123%	8%	19%	1%
Viande de volailles	112%	4%	16%	6%
Viande ovine	86%	12%	7%	22%
<b>Céréales</b>	<b>110%</b>	<b>5%</b>	<b>15%</b>	<b>10%</b>
Blé tendre	132%	16%	24%	4%
Blé dur	82%	-15%	11%	25%
Maïs grain	82%	-12%	5%	23%
Orge	123%	15%	19%	3%
<b>Oléagineux (graines)</b>	<b>58%</b>	<b>-9%</b>	<b>2%</b>	<b>43%</b>
Colza	74%	-12%	2%	26%
Soja	15%	79%	1%	85%
Tournesol	93%	-11%	5%	12%
<b>Tourteaux</b>	<b>63%</b>	<b>15%</b>	<b>4%</b>	<b>41%</b>
Tourteau de colza	101%	0%	5%	4%
Tourteau de soja	43%	26%	3%	60%
Tourteau de tournesol	74%	25%	9%	37%
<b>Protéagineux</b>	<b>81%</b>		<b>10%</b>	<b>30%</b>
Pois	88%		9%	21%

L'Union européenne est globalement souveraine en matière alimentaire à l'exception des protéines végétales et de viande ovine.

Mais la pression sur les prix due à des quotas d'importations de pays tiers ont provoqué des gros changements au sein du marché intérieur. Au niveau des céréales, notamment le blé et le maïs, depuis 10 ans le trend est négatif. Un autre exemple : le poulet.

L'UE reste autosuffisante en Poulet mais la production s'est déplacée de la France, qui était autosuffisante en poulet et ne répond plus à sa demande nationale en viande de poulet depuis 2014, à la Pologne devenu le premier éleveur de poulet européen en 2013.

Le cas de la viande ovine et de l'accord UE-Nouvelle Zélande, devrait nous alerter sur ce qui peut se produire ) cause du Mercosur et de la cumulation des accords de libre-échange sur les autres filières viande.

**L'UE 27 est la deuxième destination des exportations néo-zélandaises de viande ovine (22% de la valeur exportée en 2022, contre 36% pour la Chine). L'UE est une destination de choix pour les morceaux à forte valeur ajoutée, pour lesquels la Nouvelle Zélande (comme les pays du Mercosur pour la viande bovine) sont bien plus compétitifs.**

# L'accord UE-Mercosur - les perdants

Comparaison des quotas prévus dans l'accord de libre-échange entre le Mercosur et l'UE et les statistiques récentes d'importations, exportations, consommation et production.

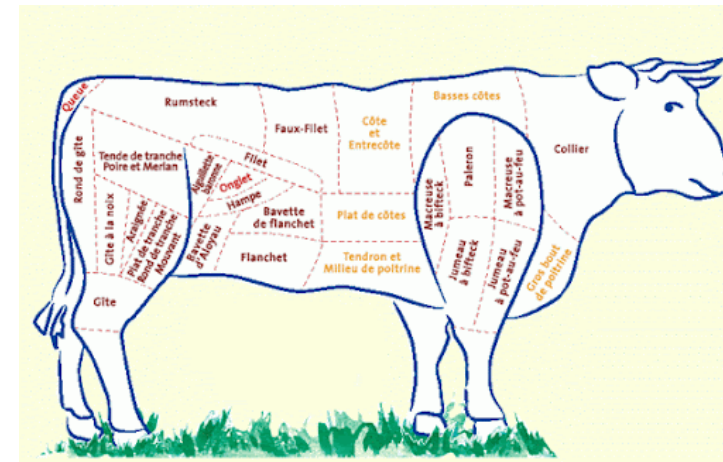
- 99 000 tonnes de **viande bovine** (soit 1,6 % de la production de l'UE), la production d'aloiaux en Europe est de 400 000 tonnes.
- 25 000 tonnes de **viande porcine** (0,1 % de la production de l'UE),
- 180 000 tonnes de **volaille** en franchise de droits (1,4% de la production totale de l'Union européenne) ;
- 190 000 tonnes de **sucre** (1,2% de la consommation dans l'Union européenne);
- 450 000 tonnes pour **l'éthanol** destiné à l'industrie chimique ;
- 60 000 tonnes de **riz** en franchise de droits (2% de la consommation dans l'Union européenne).



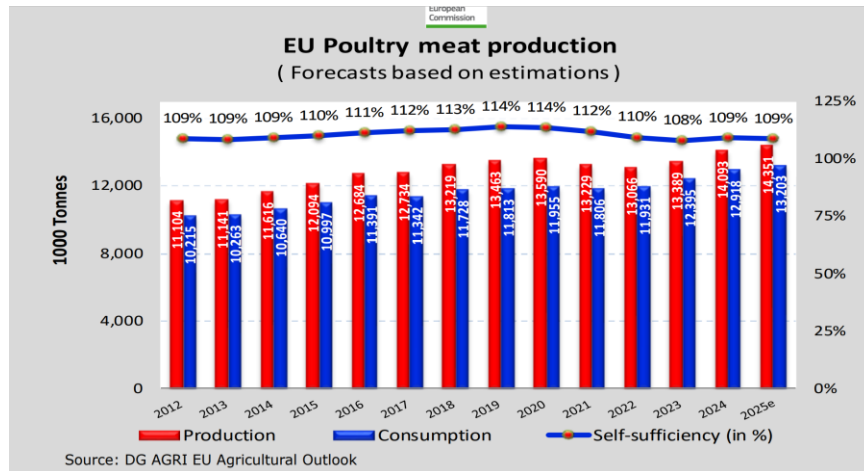
# Forte crainte d'une déstabilisation des filières viande européennes - viande bovine

Les importations de viande bovine issues du Mercosur représentent aujourd'hui 50% des importations de viande UE (dont la moitié vient du Brésil) et ciblent ces marchés à forte valeur ajoutée.

- ▶ Quota supplémentaire : 99 000 t (droit 7,5 %)
- ▶ Cible : pièces nobles (aloyaux)
- ▶ Mercosur déjà très favorisé : 75 % des importations à droits réduits
- ▶ **Coût de production très bas :**
  - 40 % vs UE
  - 60 % au Brésil



# Forte crainte d'une déstabilisation des filières viande européennes - la volaille



Avec une production annuelle d'environ 13,4 millions de tonnes, l'Union européenne est un des plus grands producteurs mondiaux de viande de volaille et un exportateur net de produits avicoles. Mais...

**L'UE importe des produits à forte valeur ajoutée, y compris des préparations à base de viande de poitrine et de volaille, principalement en provenance du Brésil, de la Thaïlande et de l'Ukraine, et exporte des produits de moindre valeur ajoutée.**

**EU Exports (Top destinations in 2025/2024)**  
**POULTRY MEAT (Tonnes carcass weight)**

Period:	Jan-Aug		
	2024	2025	% Chg
United Kingdom	494,867	485,130	- 2.0 %
Ghana	96,423	118,371	+ 22.8 %
Congo (Dem. Rep.)	67,564	83,060	+ 22.9 %
Philippines	42,483	58,960	+ 38.8 %
Vietnam	46,480	41,442	- 10.8 %
Other destinations	665,241	608,454	- 8.5 %
<b>Extra-EU</b>	<b>1,413,058</b>	<b>1,395,418</b>	<b>- 1.2 %</b>

Source: Eurostat

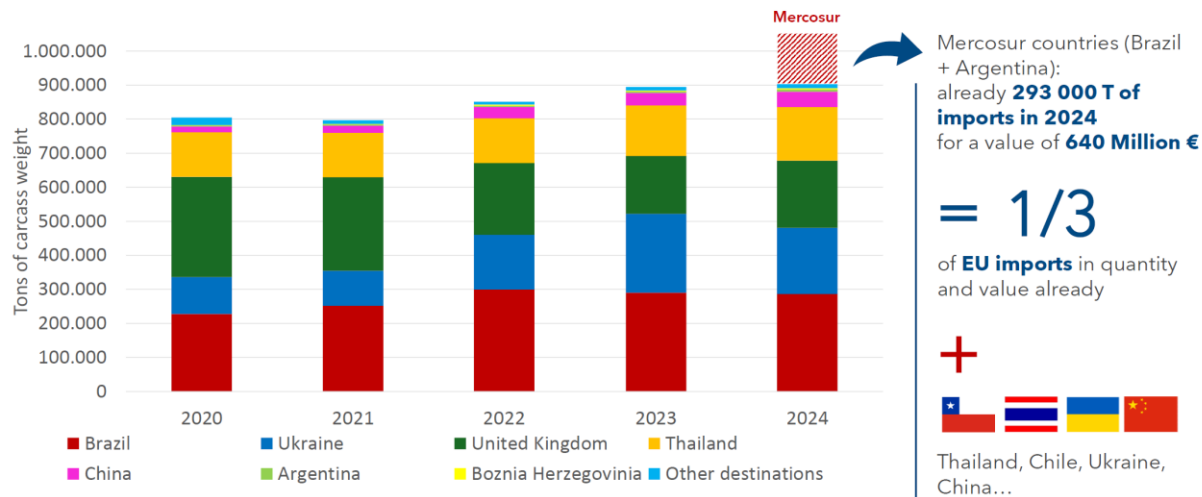
**EU Imports (Main partners in 2025/2024)**  
**POULTRY Meat (Tonnes carcass weight)**

Period:	Jan-Aug		
	2024	2025	% Chg
Brazil	182,080	191,849	+ 5.4 %
Ukraine	141,434	129,524	- 8.4 %
Thailand	105,152	124,578	+ 18.5 %
United Kingdom	123,005	123,224	+ 0.2 %
China	29,363	40,364	+ 37.5 %
Other destinations	13,401	17,735	+ 32.3 %
<b>Extra-EU</b>	<b>594,435</b>	<b>627,275</b>	<b>+ 5.5 %</b>

Source: Eurostat

# Forte crainte d'une déstabilisation des filières viande européennes - la volaille

## Imports of Poultry Meat to EU



- Quota prévu dans le Mercosur : 180 000t. à droit nul
- Mercosur = 28 % des importations européennes

- Problème d'étiquetage : origine non indiquée dans les produits transformés
- Concurrence cumulée : Thaïlande + Ukraine...

# Des problèmes sanitaires avérés. Comment bâtir une relation de confiance?

- Le récent audit de la DG SANTE a révélé **d'importantes lacunes dans la surveillance de la grippe aviaire au Brésil.** Une possible sous-déclaration des foyers résultant de ce système défaillant a offert un avantage significatif aux exportations brésiliennes. Source : <https://ec.europa.eu/food/audits-analysis/audit-report/details/4815>
- L'audit catastrophique de l'UE de 2017 faisant suite à l'affaire *Carne Fraca*, ainsi que celui plus récent de 2023. Un extrait de l'audit « *Les autorités compétentes n'ont pas veillé à ce que tous les abattoirs de volailles agréés pour l'exportation vers l'UE soient placés sous la supervision de vétérinaires officiels ou à ce que les tâches officielles soient effectuées conformément aux règles pertinentes de l'UE. Bien qu'il existe des procédures détaillées pour la radiation des établissements qui ne souhaitent plus exporter vers l'UE, la mise en œuvre du système en place ne garantit pas que la liste des établissements agréés pour l'exportation vers l'UE qui est transmise à la Commission est exacte et à jour. Dans certains cas, les modalités en vigueur ne garantissent pas que le personnel qui effectue les tâches officielles ne se trouve pas en situation de conflit d'intérêts. Les autorités compétentes signent des certificats d'exportation sans pouvoir s'assurer de la véracité de certaines des déclarations qu'ils contiennent* » Source : <https://ec.europa.eu/food/audits-analysis/audit-report/details/3874> et <https://ec.europa.eu/food/audits-analysis/audit-report/details/4750>
- Plusieurs alertes récentes ont concerné des **détections de chlorates dans de la viande de volaille en provenance du Brésil :** Cela révèle un usage potentiel de méthodes de décontamination chimiques, telles que le chlore, qui sont interdites dans l'UE. Source : <https://tinyurl.com/yh82tx9>

# La question fondamentale de la réciprocité - l'absence de clauses miroirs

La différence de normes sanitaires entre l'Union européenne et les pays du Mercosur laisse craindre l'arrivée sur le marché européen de produits non conformes, présentant des risques pour la santé des consommateurs, par exemples :

- ▶ **Antibiotiques promoteurs de croissance** (interdite dans l'Union depuis 2006)
- ▶ usage des **farines animales** interdite depuis le scandale de la vache folle,
- ▶ des **OGM**,
- ▶ des **néonicotinoïdes** (la clothianidine et le thiamethoxam).

**30% des produits utilisés au Brésil ne sont actuellement pas autorisés en Europe.**

# La question fondamentale de la réciprocité - l'absence de clauses miroirs

- ▶ Traçabilité limitée au Brésil : derniers 40 jours pour l'élevage

→ Enquête d'un journaliste Agricole Irlandais qui a pu acheter des hormones de croissance et des antibiotiques dans une pharmacie au Brésil sans prescription et sans aucune traçabilité.

- ▶ UE : contrôles uniquement sur produit fini à l'arrivée
- ▶ Résidus non détectables (ex : néonicotinoïdes) mais impact biodiversité



# Accord de Paris et déforestation



- ▶ La Commission européenne affirme qu'il n'y a pas de craintes à avoir concernant l'impact environnemental de l'accord.
- ▶ Selon elle :
  - L'Accord de Paris est intégré comme « élément essentiel » du traité.
- Le règlement contre la déforestation a été décalé d'un an.
- ▶ L'accord UE-Mercosur peut être **suspendu** si un pays :
  - quitte l'Accord de Paris
  - ou cesse d'en être partie « de bonne foi ».
- ▶ **Aucune sanction** prévue en cas de non-respect.
- ▶ Pas d'engagements obligatoires de réduction des émissions.

# Le mécanisme de rééquilibrage

- ▶ L'UE a accordé un **mécanisme de rééquilibrage** aux pays du Mercosur.
- ▶ Ce mécanisme permet une **compensation** si une nouvelle mesure européenne limite les avantages du traité.
- ▶ Prenons un exemple concret : si l'Union Européenne décidait d'étendre ses mesures miroirs sur les pesticides en diminuant les **résidus de pesticides autorisés dans nos importations**, les pays du Mercosur pourraient expliquer que cela aura un impact négatif sur leurs exportations. Et ils auront le droit, à cause de ce mécanisme, de demander une compensation économique, par exemple en augmentant les quotas de bœuf exportés vers le marché européen.

→ **Nous créons pour la première fois dans un accord commercial européen un droit à compensation pour des pays qui pourront nous faire payer la simple volonté de protéger nos consommateurs et travailleurs en tirant les normes sociales ou environnementales vers le haut et d'assurer une concurrence loyale à nos industriels et nos agriculteurs.**



# La clause de sauvegarde agricole

- ▶ On nous a présenté ce règlement parce que la clause actuelle prévue au chapitre 9 de l'Accord n'est pas suffisante.
- ▶ Elle reprend le principe que cette **clause est transitoire, limitée à 12 ans et 18 ans pour les produits sensibles.**
- ▶ Que dire des **conditions cumulatives prévues pour son déclenchement** (prix et volumes) ? Est-ce protéger l'agriculteur que de prévoir des conditions plus strictes que celles reconnues par la pratique internationale ? **L'UE crée un standard plus strict que les règles internationales, rendant sa clause inapplicable en pratique.**
- ▶ Ce règlement ne reprend pas encore **la réciprocité des normes.** Hier, par contre, la Commission INTA a adopté notre amendement sur la nécessité de la réciprocité tant pour les produits que pour les modes de production. **La clause de sauvegarde et les clauses miroirs sont complémentaires.**



# La saisine de la Cour de justice européenne



- ▶ 145 eurodéputés, représentant 20 nationalités, issus des groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et La Gauche, ont déposé conjointement une proposition de résolution pour saisir la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). afin de vérifier si l'accord commercial avec le Mercosur respecte bien les traités européens.
- ▶ Cette saisine n'a pas abouti pour l'instant car la présidente du Parlement européen a le pouvoir d'attendre le vote au sein du Conseil.
- ▶ La procédure est en cours.



# Merci pour votre attention !

Pour nous contacter

[benoit.cassart@europarl.europa.eu](mailto:benoit.cassart@europarl.europa.eu)